

[Lire cet email dans mon navigateur](#)

Association romande pro mente sana



Sommaire

1. Actualités PMS
2. Lu, vu et entendu pour vous
3. Actualités juridiques
4. Jurisprudences
5. Informations diverses
6. Agenda

1· Actualités PMS

Réfléchir collectivement à des alternatives Prochain atelier de l'ORCEP - Inscrivez-vous !

**dimanche 15 mars 2026 de 10h à 16h
à HETSL, ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne**

L'Observatoire romand de la contrainte en psychiatrie (ORCEP) documente les pratiques psychiatriques et celles d'autres organismes d'assistance du point de vue des personnes usagères ou en situation de handicap psychique. Sur la base de ces savoirs issus de l'expérience, l'ORCEP, en collaboration avec la Haute école de travail social et de santé Lausanne (HETSL), organise des ateliers collectifs à visée émancipatrice. Au fil des ateliers, le but est d'élaborer collectivement des propositions pour favoriser des pratiques de soins respectueuses des droits fondamentaux et lutter contre les discriminations validistes. Nous avons besoin de vous ! Rejoignez-nous !

Pour qui: L'atelier est ouvert à toute personne concernée (usager·ère, en situation de handicap psychique, professionnel·le du domaine de la santé mentale, proche).

Repas et frais de transport: Un repas de midi est offert et les frais de transport sont remboursés.

Inscription: Ecrivez un email à orcep@promentesana.org jusqu'au **4 mars 2026**.

2· Lu, vu et entendu pour vous

Corrélation n'est pas raison

Commentaire sur l'article du Temps « Qui se ressemble, dans la vulnérabilité, s'assemble » du 10 janvier 2026.

Le vieil adage « qui se ressemble s'assemble » est bien connu et s'ancre dans l'observation empirique du fait que les médecins ont tendance à épouser des médecins, les enseignantes des enseignants, comme les pauvres convolent généralement avec des

pauvres et les riches avec des riches. L'article du Temps du 10 janvier 2026 rapporte et illustre de témoignages locaux une « étude internationale de grande ampleur » dont les « résultats sans appel » et à la portée universelle auraient démontré que les personnes « atteintes de troubles mentaux ont fortement tendance à se mettre en couple avec des partenaires souffrant de mêmes maux ».

Les conclusions de l'article sont préoccupantes : les chercheur·euses à l'origine de l'étude plaideraient pour « un dépistage systématique du conjoint lors d'un diagnostic psychiatrique [...] ». Bien qu'un appel à la prudence soit mentionné, c'est bien le spectre de la transmission génétique des maladies psychiques qui plane sur les résultats de cette recherche.

[→ Décryptage des concepts et des méthodes mobilisées par cette étude....](#)

3· Actualités juridiques

De la part de votre [conseillère juridique](#) des lundis, mardis et jeudis entre 10h et 13h

Opposition à la normalisation par le droit international du traitement sous contrainte des troubles mentaux

L'[Infolettre 43 de février 2025](#) mentionnait la campagne [withdraw Oviedo](#) demandant au comité de bioéthique du [Conseil de l'Europe](#) de renoncer au Projet de Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'homme et la biomédecine, car celui-ci régulariserait des traitements forcés prohibés par la Convention relative aux droits des personnes handicapées (0.109 [CDPH](#)). Nous avons le plaisir d'annoncer qu'en décembre 2025 l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a émis un avis défavorable sur ce projet de protocole et recommandé au Comité des ministres du Conseil de l'Europe de procéder à une étude de compatibilité de ce projet avec la CDPH. L'avis de l'Assemblée parlementaire et l'exposé de la rapporteuse est consultable [ici](#) .

4· Jurisprudences

De la part de votre [conseillère juridique](#) des lundis, mardis et jeudis entre 10h et 13h

Prévoyance professionnelle (LPP 2e pilier)

Calculer le droit à la rente lorsque l'assuré·e a perdu du revenu en changeant d'emploi

Malade dès l'enfance une assurée diminue en vain son salaire pour survivre dans un monde du travail auquel elle n'est pas adaptée ; cet effort lui aurait fait perdre ses droits d'assurée au 2e pilier si elle ne s'était pas battue devant les tribunaux... Comme quoi l'obligation de diminuer le dommage n'est pas systématiquement reconnue par ceux qui l'imposent.

[→ voir la jurisprudence](#)

Aide sociale

Exigences relatives au devoir d'informer l'aide sociale et prise en compte des revenus de la partenaire dans le calcul du revenu du bénéficiaire d'aide sociale

Il est regrettable que des institutions publiques dont la raison d'être est d'assurer le

minimum vital de personnes en difficultés se croient légitimées à aggraver leur situation quand elles ne répondent pas au doigt et l'œil en raison-même de l'adversité qui les pousse vers ces institutions.

[→ voir la jurisprudence](#)

5. Informations diverses

Dans quelle mesure la Suisse est-elle inclusive? Questionnaire de Pro Infirmis

À Pro Mente Sana, nous militons pour que le monde s'adapte aux personnes en situation de handicap et non l'inverse.

Dans cette perspective, nous vous invitons à participer ou à relayer le 2^e questionnaire national sur l'inclusion des personnes en situation de handicap en Suisse, mené par Pro Infirmis.

Objectif : évaluer concrètement le degré d'inclusion dans notre société, à partir du vécu et de l'expertise des personnes concernées.

👉 Vous avez entre 16 et 64 ans, vous vivez en Suisse et

- vous êtes en situation de handicap,
- vous vivez avec une maladie chronique,
- ou vous êtes proche d'une personne concernée ?

Durée : env. 20 minutes

Participation possible jusqu'au 14 février 2026

Données strictement confidentielles et anonymisées par Pro Infirmis

[→ Accéder au questionnaire...](#)

6. Agenda

12ème journée mondiale des troubles bi-polaire: la bipolarité dans la cité

31 mars 2026 de 13h à 18h

Auditoire Marcel Jenny, HUG, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

Shirin Hatam, responsable du pôle juridique de Pro Mente Sana Association romande, participera à une demi-journée de conférences et d'échanges consacrée à la place des personnes vivant avec un trouble bipolaire dans la société, organisée par l'Unité humeur et anxiété des Hôpitaux de Genève.

Titre de son intervention "**La bipolarité dans son cadre juridique validiste : un lit de Procuste**"

Inscription gratuite et programme: <https://www.hug.ch/evenement/12eme-journee-mondiale-troubles-bipolaires-bipolarite-dans-cite>

Prochainement au cinéma: *I LOVE YOU, I LEAVE YOU*

25 mars - sortie en Suisse-Romande

Avant-premières en présence de Moris Freiburghaus et Dino Brandão

- vendredi 20 mars à Genève au cinéma du Grütli
- samedi 21 mars au cinéma CityClub à Pully, suivie d'un concert de Dino Brandão

Le film *I love you, I leave you* est un documentaire du réalisateur suisse Moris

Freiburghaus sur le musicien Dino Brandão. Le film, qui a rencontré un grand succès en Suisse allemande, sortira en Suisse romande **le 25 mars** prochain. Gagnant de l'*Audience Award* et de la compétition documentaire au *Zurich Film Festival*, ce documentaire aborde avec une esthétique brute les sujets de la santé mentale, des troubles psychiques, invisibles et souvent mal compris, de leur impact sur la vie des personnes qu'elles touchent directement mais également sur celles des proches aidants dans leur de soutien, qui se transforme souvent en véritable lutte.

Synopsis : Après plus de vingt ans, le musicien suisse Dino Brandão se rend en Angola pour donner un concert dans le pays d'origine de son père. Confronté au passé de sa famille et à des questions sur sa propre identité, Dino est pris d'une crise psychotique. De retour en Suisse, ses amis et sa famille font tout ce qu'ils peuvent pour l'empêcher de retourner dans un hôpital psychiatrique.

www.promentesana.org

info@promentesana.org

L'association romande Pro Mente Sana soutient la cause des personnes en situation de handicap psychique. Elle lutte pour leur intégration professionnelle et sociale et pour la garantie de leurs droits.

Conseil Psychosocial

0840 00 00 62
(tarif local)

lundis, mardis, jeudis
10h-13h
(français, espagnol, portugais
et anglais)

Plus d'infos

Conseil Juridique

0840 00 00 61
(tarif local)

lundis, mardis, jeudis
10h-13h

Plus d'infos

Observatoire romand de la contrainte en psychiatrie (ORCEP)

Recueille vos témoignages
par questionnaire et entretien

→ **Vers le
questionnaire et les
contacts**

Publications Pro Mente Sana

Publications Pro Mente Sana
Toutes nos [brochures sont
téléchargeables ou à commander
gratuitement sur notre site internet](#) (frais
de port facturés pour les envois en
nombre).

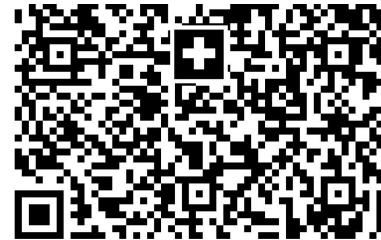
Faire un don

IBAN CH24 0900 0000 1712 6679 4
Association romande Pro Mente Sana
1207 Genève



Devenir membre

Demande d'adhésion
[via le formulaire en ligne](#)
ou [par email](#)



Cotisations annuelles:

CHF 50.-/an membres ordinaires
CHF 30.-/an membres AI/AVS

Un grand merci!

Association romande Pro Mente Sana
Rue des Vollandes 40
1207 Genève

tél: 0840 00 00 60

info@promentesana.org

in [/association-romande-pro-mente-sana/](https://association-romande-pro-mente-sana/)

Vous recevez ce mail car vous avez rejoint la newsletter du site promentesana.org avec l'adresse info@promentesana.org. [Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

Envoyé par

infomaniak |  Newsletter